

Filets sociaux et résilience alimentaire, même combat ?

“**L**es protections sociales ‘couvrent’ contre les principaux risques susceptibles d’entraîner une dégradation de la situation des individus”. Elles font face à “l’insécurité sociale permanente qui résultait de la vulnérabilité des conditions et condamnait une partie du peuple à vivre ‘au jour la journée’, à la merci du moindre accident de parcours. Nos existences ne se déroulent plus de la naissance à la mort sans filets de sécurité”. Cette définition, rappelée par Robert Castel en 2003, est ancrée dans l’histoire des sociétés occidentales et le droit à la sécurité sociale qu’elle sous-entend, est plus ou moins respecté.

Il en va tout autrement dans les pays en développement, à commencer par ceux du continent africain, et en particulier pour les populations agricoles et rurales. Les solidarités traditionnelles, familiales, communautaires ou religieuses qui ont longtemps prévalu se sont progressivement effritées. Les causes en sont nombreuses et intriquées : appauvrissement croissant des populations, aléas climatiques accentués, monétarisation et individualisation croissante des modes de vie, crises économiques ou conflits sociaux récurrents. Face aux conséquences sur la santé et la malnutrition, de nouvelles protections ciblant des individus, des ménages ou des communautés rurales ont progressivement émergé sous la forme de filets sociaux de sécurité, construits, au-delà de la pauvreté monétaire, sur un ensemble de dimensions sociales et économiques.

À l’heure où ces dispositifs sont de plus en plus convoqués face aux conséquences du changement climatique ou, plus récemment, face à l’onde de choc provoquée par l’épidémie du SarsCov-2, ce dossier élaboré par un groupe de travail composé de membres d’Inter-réseaux et de leurs partenaires se justifie tout particulièrement. Son ambition est de prendre du recul sur ce type de dispositifs et leurs instruments, tout comme sur leurs modalités de mise en œuvre et les problématiques qu’ils soulèvent en termes de durabilité ou d’impact.

Il en ressort une extrême diversité en termes d’instruments et de compréhension par les acteurs. Derrière la notion de filets sociaux, on trouve un large éventail d’actions allant du prêt d’animaux pour reconstituer le cheptel de petits ruminants des familles d’agropasteurs en difficulté jusqu’au versement centralisé et plus ou moins ciblé d’allocations financières adossées au financement public et à l’aide internationale. Si la couverture reste encore très faible à l’échelle du continent (10 % de la population couverte par au moins un mécanisme de filet social), la plupart des pays ont intégré la protection sociale dans leur stratégie de développement et de réponse aux chocs. Mais les défis posés aux acteurs sont considérables, qu’il s’agisse de la gouvernance et du pilotage de ces dispositifs, de l’articulation entre les échelons locaux et nationaux, de la pérennisation de leur financement ou du contrôle des ressources qui y sont redistribuées. Outre leur efficacité, il convient aussi de questionner leurs liens et leur pertinence vis-à-vis des valeurs, des traditions de solidarité et du fonctionnement des sociétés rurales africaines, sous peine de calquer des modèles identiques sur des réalités spécifiques et par là, de nourrir des systèmes inadaptés et défaillants. Si les phénomènes de dépendance, d’assistanat ou de clientélisme de certains dispositifs sont questionnés, d’autres s’inscrivent dans une réflexion destinée à renforcer les systèmes agricoles et alimentaires territoriaux, autour de l’approvisionnement des cantines scolaires par exemple. Face à ces ambivalences, l’information et la concertation entre acteurs constituent des enjeux particulièrement cruciaux et ce dossier s’envisage comme une première contribution aux débats.

Ce numéro est aussi l’occasion de vous présenter deux nouvelles rubriques, “Vue d’ailleurs”, qui mobilise des exemples issus d’autres géographies, ainsi que le “Portrait” de la 4^e de couverture qui, en donnant la parole à un acteur de terrain, offrira nous l’espérons une entrée incarnée et vivante du sujet.

Vos retours concernant le traitement de cette thématique ainsi que la nouvelle forme du Grain de sel seront précieux aux yeux du Comité de publication d’Inter-réseaux.

François Doligez, président
Alexandra Quet, coordinatrice du *Grain de sel*

Ce numéro est issu d’un travail collectif. Plusieurs personnes, membres ou partenaires d’Inter-réseaux se sont mobilisés pendant plusieurs mois pour aboutir à ce numéro. Pour leur implication, nous tenons à remercier en particulier François Doligez (Iram), Fanélie Meyer (SOS Faim Luxembourg), Liora Stührenberg (Iram), Mado Diakité (H3N), Marie Thoreux (Iram), Danièle Clavel (Cirad), Henri Leturque (Iram), JR Cuzon (AFD), Hélène Guétat Bernard (IF Pondichéry-CNRS), Yvon Saroumi (IR).

Ce numéro a été coordonné par Alexandra Quet, qui a rejoint l’équipe d’Inter-réseaux en janvier dernier.